



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réseau
du
Moniteur
belge

19016747

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0689.688.410

Dénomination

(en entier) : **Safar Vision**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Avenue de la chasse 5, B11 1040 Etterbek

**Objet de l'acte : Démission d'un gérant / Nomination d'un gérant/ Transfert des parts
sociales/ Transfert de siège social :**

L'assemblée générale accepte la nomination de Monsieur Qasim Ramish au poste de gérant à dater du 09/01/2019.

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Mutmahin Ehsanullah au poste de gérant à dater du 09/01/2019.

Monsieur Mutmahin Ehsanullah cède l'entièreté de ses parts à Monsieur Qasim Ramish

Les parts après cession se présente comme suit ;

Monsieur Qasim Ramish: 100 parts sociales

L'assemblée générale accepte de transférer le siège social à l'adresse suivante:

Rue du Busselenberg 72 - 1070 BRUXELLES.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Qasim Ramish
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature